



SNETAP-FSU

Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public
Fédération Syndicale Unitaire

Secteur Pédagogie et Vie Scolaire

Paris, le 12 octobre 2023,

À Messieurs

BONAIMÉ
Directeur Général

MAURER
Directeur Général Adjoint

Objet : calendrier Baccalauréat 2024 (voie générale et technologique).

Monsieur le Directeur Général,
Monsieur le Directeur Adjoint,

Dès l'annonce du report des épreuves nationales terminales en juin 2024 par le Ministre de l'Éducation nationale, une délégation de l'Élan commun avait fait part de son souhait de mesures transitoires lors de la bilatérale de rentrée du 28 août 2023 avec vous :

- l'allègement des programmes de spécialités en distinguant programme d'examen et programme d'enseignement ;
- la révision de l'évaluation du Baccalauréat STAV (notamment des épreuves S1 et S4) ;
- la réorganisation complète du Grand Oral.

Elle avait également sollicité la réunion d'un groupe de travail (issu du CNEA) en urgence pour observer les incidences pratiques qui se devaient de l'être, notamment au niveau du STAV, diplôme relevant du seul Ministère de l'Agriculture.

La DGER s'était engagée à inscrire ce point à l'ordre du CSA EA de rentrée du 5 septembre 2023. Un engagement réitéré lors de notre bilatérale du 29 août 2023 avec celle-ci !

Force est de constater à ce jour qu'aucune de nos demandes et de nos analyses n'a été prise en compte !

Quatre semaines après la rentrée, le Ministre de l'Éducation Nationale a précisé le calendrier du Baccalauréat 2024. Les arbitrages sont révélateurs du mépris ministériel pour les personnels et les élèves et d'une ignorance des réalités de terrain : enchaînement des épreuves et des corrections dans des délais très serrés voire qui se chevauchent, contenus évaluables étendus à l'ensemble des chapitres des programmes à traiter tout en préparant le Grand Oral sans horaire dédié.



Tous les élèves, et notamment les plus fragiles, doivent en effet pouvoir bénéficier du temps nécessaire pour réussir à l'examen : définir des étapes dans les programmes permet aux enseignants de hiérarchiser les priorités pour adapter les progressions à leurs élèves. Soyons également réalistes ! Il sera aussi impossible de préparer le Grand Oral faute de temps et d'attendus clairement ancrés dans les apprentissages scolaires !

Pour toutes ces raisons, notre secteur en appelle à des mesures urgentes :

- la consultation afin de prendre en considération les réalités de terrain et les contraintes organisationnelles ;
- des allègements ou des aménagements des programmes d'examen pour chaque épreuve de spécialité ;
- le retour à une épreuve unique par discipline ;
- la transformation du Grand Oral en épreuve de soutenance de projet dans la voie technologique, et dans la voie générale, en contrôle oral portant sur les mêmes attentes disciplinaires que l'épreuve écrite de spécialité.

Le Ministre de l'Éducation Nationale a aussi décidé que les élèves de Seconde Générale et Technologique devront faire un stage durant la deuxième quinzaine de juin.

Qu'en est-il de cette annonce pour l'Enseignement Agricole ?

Comptant vivement sur votre réactivité, veuillez croire, Messieurs, en notre dévouement le plus sincère pour l'Enseignement Agricole Public.

Pour le SNETAP-FSU,

Angélique BOURDALLÉ

Secrétaire Générale Adjointe en charge du Secteur Pédagogie et Vie scolaire

Yoann VIGNER

Secrétaire national en charge du Secteur Pédagogie et Vie scolaire